

## 5.3 Résidentiel : baisse de la consommation et stabilité de la dépense

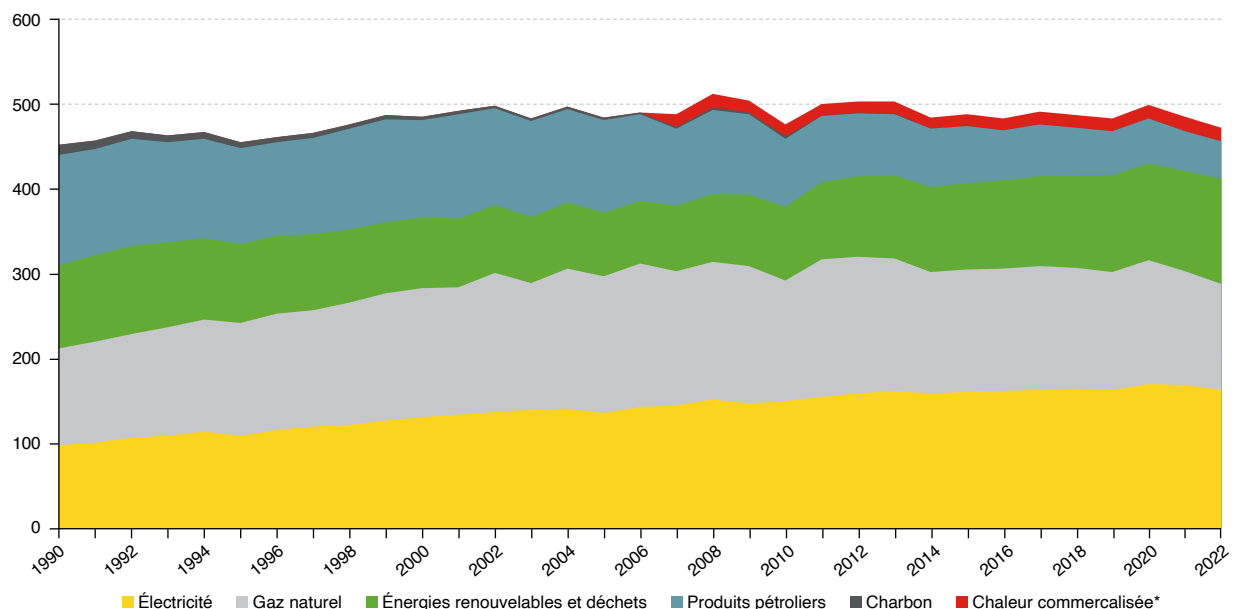
En raison des températures plus clémentes en 2022, la consommation énergétique réelle du secteur résidentiel diminue de 11,8 % par rapport à 2021 et atteint 433 TWh. Corrigée des variations climatiques, elle diminue tout de même de 2,8 % (figure 5.3.1). En réponse à l'augmentation des coûts de l'énergie, aux préoccupations en matière de sécurité énergétique en Europe, à la prise de conscience environnementale et aux appels à la sobriété du Gouvernement, les ménages peuvent avoir adopté des comportements plus sobres en matière de consommation d'énergie. Cela peut inclure la réduction du chauffage, l'utilisation plus efficace des appareils électriques et l'adoption de mesures d'économie

d'énergie. De plus, fin 2022, grâce à des températures plus clémentes, la période de chauffe a été décalée ; ce décalage explique en partie la baisse de la consommation (cf. 4.6).

La consommation d'électricité dans les logements baisse de 8,5 % en 2022, en raison essentiellement de la douceur du climat. À climat constant et dans un contexte de prix élevés et d'appels à la sobriété, la consommation d'électricité diminue en 2022 (- 3,6 %), à 163 TWh (figure 5.3.1). Demeurant l'énergie principalement employée par les ménages, elle représente 34,5 % de la consommation totale d'énergie dans les logements.

**Figure 5.3.1 : consommation finale énergétique dans le secteur résidentiel**

En TWh (données corrigées des variations climatiques)



\* Données disponibles à partir de 2007 uniquement.

Champ : jusqu'à l'année 2010 incluse, le périmètre géographique est la France métropolitaine. À partir de 2011, il inclut en outre les cinq DROM.

Source : SDES, Bilan de l'énergie

## partie 5 : la consommation d'énergie par secteur ou usage

Deuxième énergie utilisée par les ménages et représentant plus d'un quart de la consommation énergétique dans le résidentiel, la consommation de gaz diminue de 18,7 %. À climat constant, avec 125 TWh, elle diminue de 6,8 % par rapport à 2021.

Troisième énergie utilisée par les ménages, les énergies renouvelables (EnR) représentent 26 % de la consommation d'énergie du logement mais 37 % de la consommation d'énergie de chauffage. Leur consommation diminue de 7,2 % à climat réel, mais augmente de 4,8 % à climat constant, pour atteindre 124 TWh. Depuis 2012, la consommation d'EnR dans le résidentiel progresse régulièrement, de 2,7 % par an en moyenne. En 2022, les énergies renouvelables sont composées à 62 % de bois, 35 % de chaleur issue des pompes à chaleur (cf. 2.2.3) et 2 % d'énergie solaire thermique.

La consommation de chaleur commercialisée (i.e. distribuée via des réseaux) diminue également, de 14,8 % par rapport à 2021. Corrigée des variations climatiques, cette consommation baisse de 6,6 %, pour s'établir à 16 TWh.

Enfin, la consommation de produits pétroliers corrigée des variations climatiques poursuit sa tendance à la baisse depuis la fin des années 2000 (- 5,5 % par an en moyenne depuis 2008) et diminue de 6,1 % en 2022, pour s'établir à 44 TWh. Cette baisse s'explique notamment par la diminution

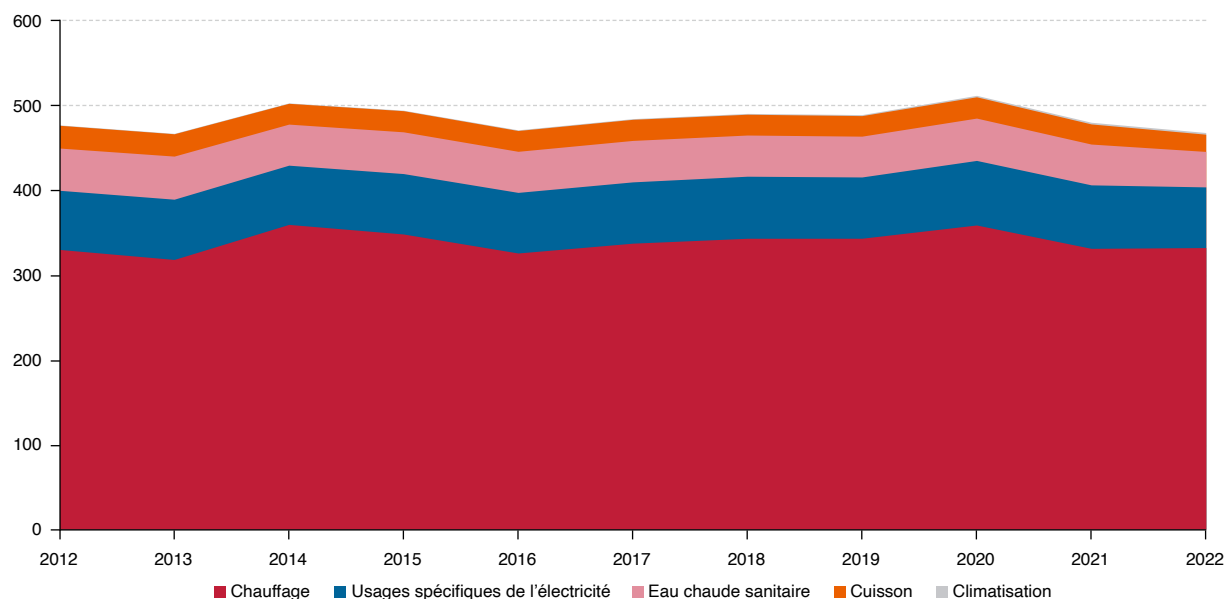
du parc de logements équipés de chaudières au fioul. Non corrigée du climat, la baisse en 2022 est encore plus importante (- 15 %).

Ainsi, après correction des variations climatiques, seule la consommation des énergies renouvelables progresse en 2022 dans le secteur résidentiel. Le contexte d'inquiétude sur l'approvisionnement de la France, l'augmentation des prix, les appels à la sobriété et, dans une moindre mesure, la transition vers des formes d'énergie plus propres expliquent en partie la baisse de la consommation des énergies traditionnelles.

Le chauffage concentre plus des deux tiers de la consommation du résidentiel en France métropolitaine (à climat corrigé). L'électricité spécifique (qui comprend la consommation d'électroménager, d'éclairage, d'appareils audiovisuels et informatique, etc.) représente 15,3 % de la consommation d'énergie. Le reste de la consommation est réparti entre l'eau chaude sanitaire (9,1 %) et la cuisson (4,3 %), tandis que la climatisation ne représente encore qu'une faible part de la consommation d'énergie (0,4 %). Les consommations à usage de chauffage et de climatisation stagnent à climat constant ; la consommation des autres usages diminue (figure 5.3.2).

**Figure 5.3.2 : consommation finale énergétique dans le secteur résidentiel par usage**

En TWh (données corrigées des variations climatiques)



Note : la consommation en climatisation, qui représente 2 TWh en 2022, n'est pas visible sur ce graphique mais est bien incluse dans le total.

Champ : France métropolitaine.

Source : SDES, Bilan de l'énergie

## partie 5 : la consommation d'énergie par secteur ou usage

Les dépenses énergétiques totales du secteur résidentiel s'élèvent à 53,9 milliards d'euros en 2022 ; elles sont stables en euros constants par rapport à 2021 (figure 5.3.3). Cette évolution s'explique principalement par la baisse de la consommation réelle (- 1,8 %) associée à une hausse des prix atténuée par les mesures du bouclier tarifaire (cf. 1.1, 1.3 et 1.7). De plus, les 6 millions de ménages les plus modestes ont bénéficié en décembre 2021 de l'envoi d'un chèque énergie exceptionnel de 100 €, en plus du chèque énergie annuel (d'un montant moyen de 149 € en 2022). Le dispositif de chèque exceptionnel a été renouvelé fin 2022 et étendu à 12 millions de ménages, pour un montant moyen de 148 €. Cette aide n'est pas prise en compte dans les

données sur les dépenses présentées dans cette publication.

La dépense en électricité (32,1 milliards d'euros) représente en 2022 la plus forte dépense en énergie du résidentiel (60 %). Elle diminue de 4,8 % en euros constants par rapport à 2021 malgré l'augmentation des prix. Les factures de gaz naturel s'établissent à 11,7 milliards et sont en hausse, en euros constants (+ 4,4 %). La dépense en fioul domestique progresse fortement (+ 20,7 % en euros constants) et s'établit à 6,5 milliards d'euros. Quant aux dépenses d'énergies renouvelables (1,9 milliard d'euros), elles diminuent de 6,2 % et celles de chaleur (1,6 milliard d'euros) augmentent de 4,1 %.

**Figure 5.3.3 : consommation finale énergétique dans le secteur résidentiel (données non corrigées des variations climatiques) et dépense associée**

	2018		2019		2020		2021		2022	
	En TWh	En M€ <sub>2022</sub>	En TWh	En M€ <sub>2022</sub>	En TWh	En M€ <sub>2022</sub>	En TWh	En M€ <sub>2022</sub>	En TWh	En M€ <sub>2022</sub>
Produits pétroliers	54,1	6 249	50,7	5 925	48,5	4 793	47,9	5 378	40,7	6 491
Gaz naturel	135,3	11 653	132,7	12 087	129,7	10 872	135,9	11 237	110,6	11 727
Charbon	0,3	14	0,3	8	0,2	6	0,3	9	0,3	16
Énergies renouvelables et déchets*	103,9	1 692	108,4	1 744	101,0	1 790	120,2	2 044	111,5	1 918
Électricité	160,2	29 871	159,7	30 506	161,5	31 803	169,8	33 729	155,4	32 097
Chaleur commercialisée	14,6	1 363	14,8	1 371	14,5	1 235	17,0	1 566	14,5	1 630
<b>Total</b>	<b>468,5</b>	<b>50 843</b>	<b>466,5</b>	<b>51 641</b>	<b>455,4</b>	<b>50 500</b>	<b>491,2</b>	<b>53 962</b>	<b>433,0</b>	<b>53 879</b>

\* Pour la valorisation monétaire des énergies renouvelables thermiques et déchets, seul le bois de chauffage commercialisé est pris en compte.

Note : les dépenses des ménages ne prennent pas en compte le versement des chèques énergie.

Champ : France entière (y compris DROM)

Source : SDES, Bilan de l'énergie